

# COMMUNE DE LUZE

## CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt et un, le lundi 13 septembre à 20h00, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Luze, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis sous sa présidence, en salle du Conseil à la Mairie de Luze.

### **Liste des présents:**

Djamilla DERDAKA, Fabien DESGRANGES, Jean-Paul GRESSARD, Odile ROËSS, Éric STEIB, Étienne SURLEAU, David TOZZI, Sylvaine WARTELLE.

**Excusés :** Marie-Françoise ALBERT, Gilbert DUHOUX, Loïc LAURENÇOT, Pascal MONNIER, Émeline VAILLAUT-PRÉVOT, Sandrine VUERLI.

Désignation du secrétaire de séance: Sylvaine WARTELLE

### **Ordre du jour**

1. Délibération CLECT
2. Décision modificative
3. Calendrier des conseils municipaux de l'année
4. Convention en relation avec les vergers
5. Le site internet
6. Élection d'adjoints
7. Divers

Le Maire, Éric Steib, ouvre la séance du conseil à 20h05.

Cette séance était prévue initialement le lundi 6 septembre, mais plusieurs conseillers étant annoncés absents, elle a été repoussée d'une semaine. Des imprévus entraînent plusieurs absences pour cette séance.

## 1. Délibération CLECT

La CLECT (Commission d'Évaluation des Charges Transférées) commission de la CCPH se réunissant annuellement, a transmis son rapport qui concerne des transferts de charges entre les collectivités.

Deux points sont concernés :

- Le SDIS auquel la commune ne versera plus directement sa participation, mais le fera par l'intermédiaire de la CCPH, via l'article des attributions de compensation.  
Cela nécessite de prendre une décision modificative du budget prévisionnel (BP) communal.
- Le transport scolaire ne relève plus de la compétence de la région mais de la communauté de commune.

**Délibération** : Le maire soumet au vote l'approbation du rapport de la CLECT.

**Vote** : oui à l'unanimité

## 2. Décision modificative

Fabien Desgranges explique que suite aux échanges avec Mr Haemmerlin, percepteur, il est proposé les changements suivant dans le budget prévisionnel (BP) 2021 afin que les deux sections restent en équilibre :

- Il s'agit en 6811-042 de tenir compte d'une augmentation de la dotation d'amortissement de 337,33 euros par rapport à 2020, en intégrant l'amortissement de la construction de la « voie du tram » (aménagée en voie cyclable et piétonne).
- Il s'agit en 739218 de tenir compte de l'augmentation de l'AC de 11 618,38 par rapport à 2020, due à l'intégration de la contribution au SDIS dans l'AC versée à la CCPH. Cette augmentation sera compensée par l'augmentation de recette prévue en FPIC de + 11 618,38 euros pour arriver à la somme de 30 120,38 €.

Dépenses de fonctionnement : compte 6811- 042 (Dotations aux amortissements) : 7 914,93 €

Dépenses de fonctionnement : compte 22 (Dépenses imprévues fonctionnement) : 2 662,67 €

Dépenses de fonctionnement : compte 739218 (Attributions de compensation) : 16 401,07 €

Recettes de fonctionnement : compte 73223 (FPIC) : 30 120,38 €

Recettes d'investissement : compte 40 (Opérations d'ordre entre sections) : 7 914,93 €

Recettes d'investissement : compte 13 (Subvention d'investissement) : 68 082,67 €

**Délibération** : Le maire soumet au vote ces DBM

**Vote** : oui à l'unanimité

### **3. Calendrier des conseils municipaux de l'année**

Le conseil continuera de se réunir les lundis :

4 octobre, 8 novembre, 6 décembre en 2021

10 janvier, 7 février, 7 mars, 4 avril, 9 mai, 13 juin, 4 juillet en 2022

### **4. Convention en relation avec les vergers**

L'entrée du verger conservatoire au lieu-dit *La chouette* a dû être fermée par une chaîne afin d'éviter que des voitures y entrent. Une convention est rédigée afin d'autoriser les agriculteurs à laisser la chaîne au sol pendant la période d'exploitation du champ à l'arrière du verger. Le décrochage et la remise de chaîne seront réalisés par les agriculteurs. Cette convention concerne la commune, l'association « Les chouettes vergers luzois », le GAEC Tournier et la famille Planson, propriétaire du champ.

### **5. Le site internet**

Sylvaine Wartelle rappelle qu'une proposition commerciale a été présentée au conseil municipal par la société Alphéanet pour la refonte du site internet [luze70.com](http://luze70.com)

Cette refonte vise à sécuriser le site web, le rendre plus compatible avec les smartphones et permettrait de disposer d'autres services en ligne (agendas par exemple). D'autres dépenses à échéance relativement courtes sont à prévoir dans le village. Il est donc proposé de planifier cette refonte et donc sa dépense en septembre 2022. Cela a l'avantage également de faire ce travail en lien avec la réflexion sur la communication municipale et le projet d'édition d'un bulletin.

### **6. Élection d'adjoints**

Suite à la démission de la première adjointe, Carole Valladont, il faut élire un nouveau premier adjoint. Le maire rappelle les modalités de vote et demande s'il y a des candidats. Fabien Desgranges est candidat.

**Délibération** : vote à bulletin secret

Fabien Desgranges est élu premier adjoint à l'unanimité des voix

Le poste de deuxième adjoint occupé précédemment par Fabien Desgranges est donc vacant. Le maire demande s'il y a des candidats. Sylvaine Wartelle est candidate.

**Délibération** : vote à bulletin secret

Sylvaine Wartelle est élue deuxième adjointe à l'unanimité des voix

Les permanences de la mairie en présence des adjoints reprendront le 17 septembre 2021. Elles auront lieu tous les vendredis de 19 à 20 heures.

## 7. Divers

### **Échange de terrain**

Nous sommes en attente de la proposition de tracé par le cabinet Delplanques pour effectuer l'échange de terrain entre la municipalité et Mme Liliane Kuder. Pour mémoire, il s'agit d'échanger une bande de terrain municipal qui longe la maison de Mme Kuder avec un terrain qui partirait de la distillerie pour aller jusqu'au chemin piéton le long de la Luzine. Ceci permettra la création d'un chemin piéton, utilisable entre autre par les écoliers et d'avoir les canalisations d'évacuation de la distillerie sur un terrain communal et non privé.

### **Achat immobilier rue du Passeur**

Le bornage avec M François Flubacher a été réalisé. L'acte de vente notarial peut maintenant être réalisé.

### **Convention pour TIG**

Il est proposé à la municipalité d'établir une convention avec les services de la Justice afin de pouvoir accueillir des personnes en TIG, comme cela a déjà eu lieu. Le Maire donnera une suite favorable à cette proposition.

### **Voirie – signalisation**

L'ensemble des passages piétons et des STOP ont été repeints. Un passage piéton a été ajouté rue Pierre Carmien à proximité du chemin « En queue de Main ».

Il reste à faire la signalisation des zones 30 : peinture au sol et pose de panneaux.

### **Inauguration de la cabane à livre et des distributeurs de pain et œufs**

Samedi 28 août, une centaine de personnes se sont rassemblées pour cette inauguration. L'inauguration était suivie pour ceux qui le souhaitent d'un repas omelette. Les œufs ont été offerts par la ferme Bernard, qui possède le distributeur à œufs. Des associations ont assurées l'organisation de la manifestation initiée par le Maire. Un bénéfice de 800 euros environ a été réalisé, à répartir entre les associations présentes. Le club de foot a laissé sa part à toutes les autres associations. VALS'C et *Les chouettes vergers Luzois* ont redonné leur part aux *Young Dynamics*

qui ont réalisé la cabane à livre. *L'amicale* a redonné sa part aux *Z'enfants d'abord*.

### **Station d'épuration**

Une grosse panne a eu lieu sur la station d'épuration : l'axe du moteur des hélices permettant l'oxydation des boues a cassé. Les hélices ne tournant plus, cela a généré des odeurs désagréables dans le voisinage pendant 10 jours.

### **Lotissement de Montfaucon**

Il reste une seule parcelle à vendre. Une maison qui a été construite a déjà été revendue par son premier propriétaire.

### **Concours des maisons fleuries**

Des photos ont été réalisées par l'employé communal et envoyées au jury qui ne se déplace plus systématiquement.

### **Fontaine du haut**

Les canalisations qui alimentent la fontaine du haut (à l'angle rue de la Côtelotte - rue de la Fontaine) ont été débouchées. L'eau coule à nouveau.

### **Stade de foot**

La vérification de sécurité sur les buts de foot a été réalisée. C'est une obligation légale à réaliser tous les deux ans.

### **Les assistants maternels**

La *MAM Les Lucioles* (Maison d'Assistantes Maternelles), ouverte depuis un an, a organisé une journée porte ouverte samedi 11 septembre. Quatre membres du conseil municipal s'y sont rendus ensemble et ont pu converser avec les quatre assistantes maternelles qui y travaillent. Elles disposent de 16 places et bientôt 20 (changement dans la loi prévu).

La demande de places par les parents est forte dans le village, il faut inciter des personnes à demander l'agrément et embrasser cette carrière.

### **Rue de la Luzine**

Il reste encore des trous à boucher rue de la Luzine. Il y a également des difficultés de visibilité pour la circulation routière à l'angle de l'impasse, en face du cimetière.

### **Fibre optique**

La commercialisation devrait commencer fin septembre. Les opérateurs contacteront les administrés pour leur présenter leur offre commerciale.

### **École communale**

LA rentrée a eu lieu avec 75 élèves répartis dans les trois classes :  
maternelle, CP-CE1 et CE2-CM1-CM2.

Le Maire clôt la séance à 21h15.